

Extrait du procès-verbal d'une assemblée du Conseil d'administration du Collège d'enseignement général et professionnel d'Ahuntsic dûment convoquée et tenue le 21 juin 2017

**Sujet: Élection à la vice-présidence du Conseil**

La présidente de la séance, Mme Sylvie St-Onge, invite la secrétaire générale, Mme Anne Milot, à rappeler les règles qui prévalent en matière d'élection au Conseil et au Comité exécutif. Mme Milot, en référence au document que les membres ont préalablement reçu, rappelle les prescriptions des articles 14 et 21 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* de même que des articles 4 et 16 du Règlement numéro un de régie interne; le mandat des membres élus étant d'un (1) an.

Invitée à désigner un président d'élection et un scrutateur, l'assemblée nomme Mme Anne Milot au poste de présidente d'élection. La secrétaire générale présente le processus qui sera suivi. Elle verra à désigner ultérieurement un scrutateur au besoin.

**À la vice-présidence**

À titre de présidente d'élection, Mme Anne Milot ouvre la période de mise en candidature au poste de vice-président du Conseil d'administration. Mme Nathalie Vallée, appuyée par Mme Louis Hénault-Éthier, propose Mme Andréa Galli. Aucune autre proposition n'étant faite, la présidente d'élection déclare la période de mise en candidature close. Elle demande à Mme Andréa Galli si elle accepte sa mise en candidature. **Mme Andréa Galli, ayant répondu par l'affirmative, est alors déclarée élue vice-présidente du Conseil d'administration du Collège pour l'année 2017-2018.**

CA-385-04.8.2

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



ANNE MILOT  
Secrétaire générale

Le 22 juin 2017  
AM/oq